

AVIS PUBLIC

2017-004

Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil

Suivant les dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), avis public vous est donné de ce qui suit :

Le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal est modifié comme suit :

La 4^e séance ordinaire prévue le 10 avril 2017 est déplacée au

MARDI 11 AVRIL 2017 à 20 h

Toute la population y est invitée.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 7^e jour d'avril 2017.

Directeur général
et secrétaire-trésorier

Rick Tanguay

Certificat de publication

Je Rick Tanguay, directeur général de la municipalité de Chute-aux-Outardes, certifie par la présente que j'ai affiché l'avis no 2017-004 à l'Hôtel de Ville et au bureau de poste de Chute-aux-Outardes en date du 7 avril 2017.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 7^e jour d'avril 2017.

Directeur général
et secrétaire-trésorier

Rick Tanguay